

Commission de Suivi du Contrat de Génération 21/05/2015

Participants pour la CFDT : Luc Gaullier - Marc Aubry

L'accord relatif au Contrat de Génération s'articule autour des thèmes suivants :

- Accompagner l'intégration des jeunes dans la vie active.
- Favoriser le recrutement de salariés âgés et leur maintien dans l'emploi.
- Organiser la transmission des savoirs et des compétences.
- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances et de traitement.

Respect des 3 engagements majeurs en 2014:

- **52,1% de jeunes de moins de 30 ans parmi les embauches en CDI** vs 49,4% en 2013.
- **4,8% de salariés âgés de 50 ans parmi les embauches en CDI** vs 4% en 2013.
- **18,5% de 55 ans et plus** dans l'effectif du Groupe vs 17,8% en 2013.

A surveiller :

- Un écart entre le pourcentage de salariés de + de 55 ans formés, soit 62% et le pourcentage de l'effectif global formé pour 2014, soit 79,3%.

Dispositifs les plus utilisés en 2014 :

- Temps Partiel Aidé en 2014 : 976 bénéficiaires (en 2013, 605 bénéficiaires)
- Bilans de santé en 2014 : 1041 demandes pour 806 réalisés (en 2013, 695 demandes pour 660 réalisés)
- Télétravail en 2014 : 110 bénéficiaires (60 bénéficiaires en 2013)
- CET en 2014 : 152 bénéficiaires (101 bénéficiaires en 2013) - Abondement PERCO, pour 623 bénéficiaires et un montant total de près de 600k€ d'abondement. (Bilan 2013 : 507 bénéficiaires pour un montant total de près de 500 k€ d'abondement).

Dispositifs les moins demandés ou déployés :

- Congé professionnel et solidaire : aucun salarié concerné en 2014 (aucun en 2013).
- Rachat de trimestres en 2014 : 19 bénéficiaires pour 87 trimestres rachetés (en 2013, 13 pour 51 trimestres rachetés).